

Je donne par

Chèque Espèces Virement

La somme de : _____

Date du don : _____

IBAN : FR76 3000 4009 1500 0100 8120 327

Code BIC : BNPAFRPPXXX

A l'ordre de « **Eparchie Maronite de France** »

Et j'envoie mon don par chèque ou en espèces
joint à ce bulletin à l'adresse suivante :

Villa des Cèdres- Beit Maroun
24 rue Ernest Renan - 92190 Meudon

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Paroisse : _____

Je désire recevoir un reçu fiscal

Oui

Non

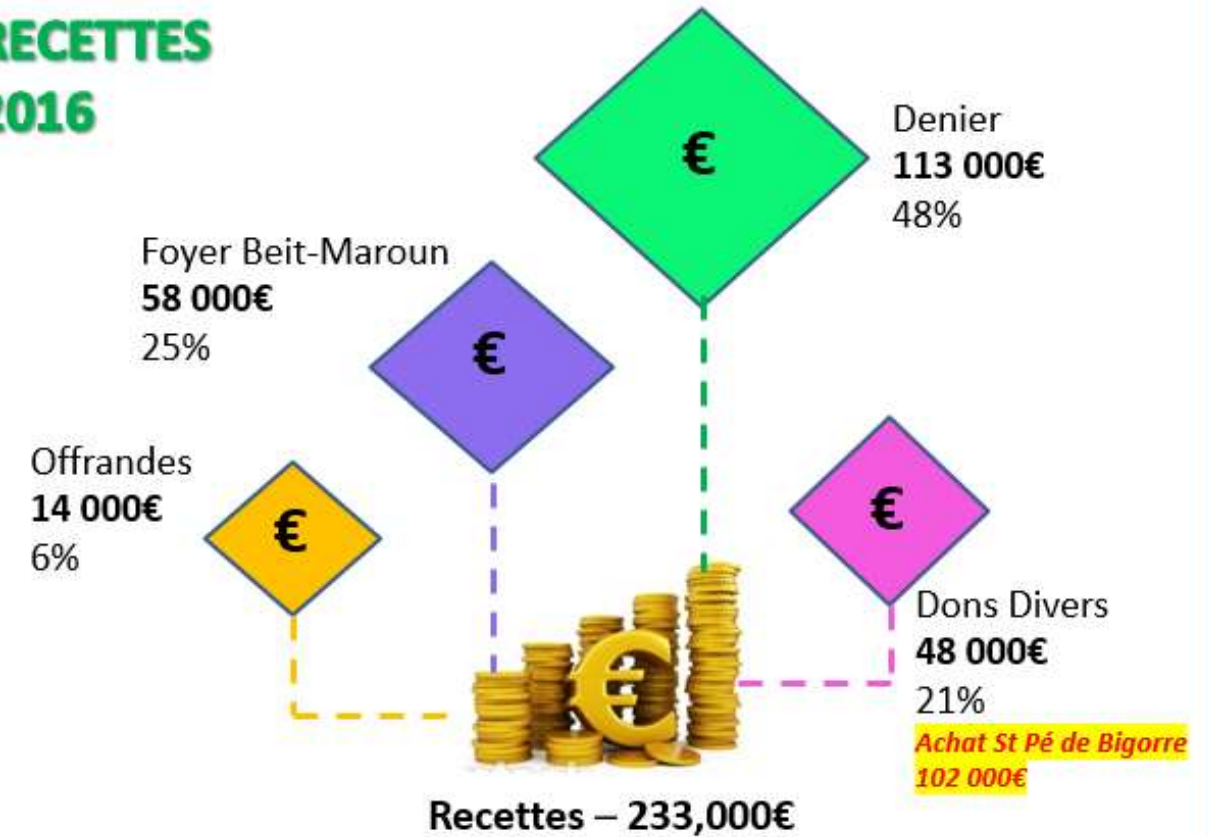
La participation à la quête dominicale contribue à l'entretien matériel des locaux, et votre geste est essentiel. Mais seule la collecte du **Denier de l'Eglise** est destinée à la rémunération des prêtres et au soutien financier de l'éparchie dans ses actions au service du culte.

Aidons notre Eglise et manifestons notre solidarité et notre attachement à la devise de notre évêque « **Authenticité et Mission** » et à sa mise en œuvre. L'Eglise Maronite c'est nous tous. La participation au denier est un acte de foi et d'appartenance à une grande famille de tradition Syrienne Antiochienne.

Réduction d'impôts

Si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu. A titre d'exemple : si vous donnez **200 €**, il ne vous en coûtera réellement que **68€**.

RECETTES 2016



DEPENSES 2016

